

inter•lignes

34
octobre
2009

le journal des transports
de la Région Centre



Mobilité : roulez carrosse !



au sommaire

Invité d'honneur du troisième
« Rendez-vous de la mobilité »
organisé par la Région Centre,
le 20 juin dernier à Onzain :
le vélo.

..... (pages 2 et 3)

à la ligne

Le chantier de l'électrification se déplace
sur Bourges/Saincaize ... (page 3)

sur les lignes

Les Rendez-vous de l'Histoire
pour 4 euros (page 4)

en première ligne

Les décisions «transport» de la Commission
permanente (page 4)



questions en ligne

Quelles sont les raisons qui conduisent la Région à élaborer un Plan vélo ?

Les circulations douces sont une dimension incontournable de l'intermodalité, c'est la raison pour laquelle, en 2006, le Conseil régional a adopté une stratégie régionale du transport collectif multimodal et des circulations douces. Favoriser l'usage du vélo en complément du train suppose d'intégrer l'ensemble des problématiques sur la totalité du trajet. Tout ne relève pas de la compétence de l'autorité

organisatrice de transports régionaux que nous sommes. Néanmoins nous avons la responsabilité que celles et ceux qui utilisent les modes doux puissent avoir des solutions adaptées lorsqu'ils utilisent le TER Centre.

De quelle manière élaborez-vous ce plan ?

Au printemps dernier, à l'initiative du Conseil régional, une enquête a été menée à bord des TER pour mieux cerner la réalité de l'usage du vélo et les potentialités de son développement. Maintenant, nous sommes

engagés dans une phase de concertation, une première réunion avec des associations, des élus, la SNCF s'est tenue (*voir compte rendu en pages 2-3*), une seconde est prévue en septembre avec les associations, avec l'objectif que les élus régionaux adoptent un Plan vélo à la fin de l'année 2009.

Concrètement, quelles sont les pistes de travail ?

Nous avons à prendre en compte d'une part les déplacements domicile-travail, domicile-études et les déplacements de loisirs avec notamment

les circuits de la Loire à vélo et d'autre part le fait que le nombre de places pour l'embarquement des vélos dans les trains est limité. Nous devons développer l'implantation d'abris vélos dans les gares TER et les sécuriser dans certaines d'entre-elles, travailler avec les agglomérations qui ont mis en place des systèmes en libre service, réfléchir à de nouveaux services comme les stations vélos. S'agissant de la Loire à vélo, nous avons sollicité la SNCF pour qu'elle nous fasse des propositions sur les trains de l'axe ligérien pendant la période estivale. ●





TER Centre et vélo : un mariage de raison

Pour fêter l'arrivée de l'été, la Région avait donné rendez-vous aux usagers du TER Centre pour le troisième « Rendez-vous de la mobilité ». Invité vedette le 20 juin dernier à Onzain : le vélo.



Blois-Onzain dans un TER flambant neuf et vélo à l'arrivée en gare. Le tout pour... 0 euros et sous un beau soleil. Le troisième Rendez-vous de la mobilité a été placé sous le signe du deux-roues, ou plus exactement du « multimodal ». Cette question a été débattue lors de la réunion de concertation organisée en mairie d'Onzain et présidée par le vice-président de la Région Centre délégué aux grandes Infrastructures et aux Transports. Autour de lui : Yvon Borri, directeur délégué de la SNCF, mais aussi des élus locaux, des responsables d'association ou des « simples » usagers du TER empruntant régulièrement leur vélo pour aller à la gare.

Être au plus près des besoins

Cette rencontre a marqué le coup d'envoi d'une large concertation sur la « politique vélo » en région Centre. En introduction, le vice-président de la Région Centre délégué aux grandes Infrastructures et aux Transports a rappelé que, dès 2006, avait été

adopté un plan régional stratégique multimodal des déplacements et des modes doux. Par ailleurs, dans son Agenda 21 (approuvé en 2008), la Région précise que « l'objectif consiste à développer l'usage du vélo comme moyen de transport de proximité et comme loisirs ».

Avant que ne soit lancée la discussion, Romain David, chargé de mission à la direction Transports au sein de la Région a présenté les résultats de l'enquête menée en avril auprès de 546 usagers des transports collectifs régionaux*. L'objectif était de recenser les besoins et les attentes en matière de complémentarité vélo et TER, pour trouver des solutions adaptées en matière d'équipements ou de services. Premier enseignement de cette étude : le vélo est encore majoritairement destiné aux loisirs. Son usage utilitaire est encore très marginal. En effet, si 60 % des personnes interrogées possèdent un vélo, seules 10 % l'utilisent régulièrement pour se rendre à la gare ! Parmi les attentes exprimées par les cyclistes

« pendulaires ** », reviennent très majoritairement la sécurisation des itinéraires d'accès et des abris, mais aussi la possibilité d'embarquer facilement son vélo à bord des trains et des cars.

Des obstacles peu à peu levés

Ces questions sont apparues de façon récurrente lors du débat qui a suivi. « Le train et le vélo, c'est une vieille histoire », a souligné M. Ageorges, membre de l'association Véloroute et de la Fédération des usagers de la bicyclette. Au début des années 2000, la SNCF a commencé à équiper quelques voitures pour permettre de monter les vélos à bord. Mais dix ans plus tard, la situation n'a pas beaucoup évolué », a-t-il déploré. Des propos modérés par Catherine Fourmond, adjointe au maire de Blois. Elle a ainsi rappelé qu'en région Centre l'intégralité des TER était aujourd'hui dotée d'équipements pour accrocher les deux-roues non motorisés. « Les vélos peuvent être embarqués dans tous les trains régionaux. Ce n'est



certes pas suffisant sur certaines lignes et pas toujours adapté aux morphologies des uns et des autres (soulever un vélo pour l'accrocher n'est pas aisé pour un petit gabarit - NDLR). On doit encore progresser et c'est pourquoi la concertation est nécessaire, afin de définir le plus précisément les besoins ligne par ligne. » Pouvoir laisser tranquillement sa bicyclette à la gare de départ en sachant qu'on la retrouvera... et en bon état à son retour est également une forte préoccupation exprimée par les utilisateurs « pendulaires * ». Cécile Bouquillon, membre de l'association Vélo 41, a ainsi regretté que de nombreuses gares, dont celle de Blois, ne soient pas équipées d'abris sécurisés. « Les

abris se trouvant à proximité de la gare sont saturés et très mal protégés. Je pense que des usagers seraient prêts à payer un abonnement modique pour pouvoir laisser leur vélo dans un endroit parfaitement sécurisé et accessible. » En guise de conclusion, le vice-président de la Région Centre délégué aux grandes Infrastructures et aux Transports a insisté sur la nécessité de continuer à développer l'offre TER et de travailler sur les questions d'intermodalité, tout en appelant à un peu de patience : « La prise de conscience des usagers, des pouvoirs publics et de la SNCF est réelle, mais il n'y a pas de solutions simples à des problèmes complexes.

Des freins existent. Par exemple, il n'y a pas assez de matériel disponible sur le marché et les achats doivent être anticipés dix ans à l'avance. » Le vélo et le train ont officialisé leurs fiançailles. Mais pour le mariage il faudra encore attendre un peu. ●

* les résultats de cette enquête sont accessibles sur le site www.regioncentre.fr rubrique « transport ».
** qui utilisent leur vélo chaque jour à la même heure pour se rendre sur leur lieu de travail, d'études ou à la gare, par opposition aux utilisateurs occasionnels ou de loisirs.

À bord du Blois-Onzain

Jocelyne et ses petites filles Chloé et Noémie

« La dernière fois que j'ai pris le TER c'était pour accompagner mon fils à Nantes où il faisait ses études. Ça fait plus de vingt ans... Ça a bien changé, on se croirait dans un TGV ! Ce rendez-vous de la mobilité est une bonne occasion découvrir le TER. Et puis, on a un peu l'impression de partir en vacances ! »

Sophie et ses deux filles Louane et Lonnie

« C'est la première fois que j'emprunte un TER et mes filles aussi. Chaque année, nous venons visiter le château de Chaumont en famille. On fait le trajet en voiture. Mais il est bien possible que cet été, on embarque les vélos dans le train. Je n'y aurais pas pensé si je n'avais pas participé à cette initiative. »



à la ligne

La fée électricité se penche sur Bourges / Saincaize

Les lignes Vierzon/Bourges et Tours/Vierzon désormais électrifiées, le chantier de l'électrification se déplace aujourd'hui sur la ligne Bourges/Saincaize avec la signature d'une convention de financement signée le 6 juillet dernier entre la Région Centre, l'État et RFF. Estampillée 100 % développement durable et financée à hauteur de 47 millions d'euros par la Région Centre, l'électrification de la ligne vise non seulement à rendre le transport des voyageurs plus confortable, plus rapide et plus sûr, mais aussi à renforcer la vocation transeuropéenne de l'axe Nantes-Lyon tout en développant l'attractivité économique et l'emploi des territoires traversés. Les travaux débiteront au printemps 2010 pour s'achever fin 2011. ●●●●●●●●●●

En 2009,

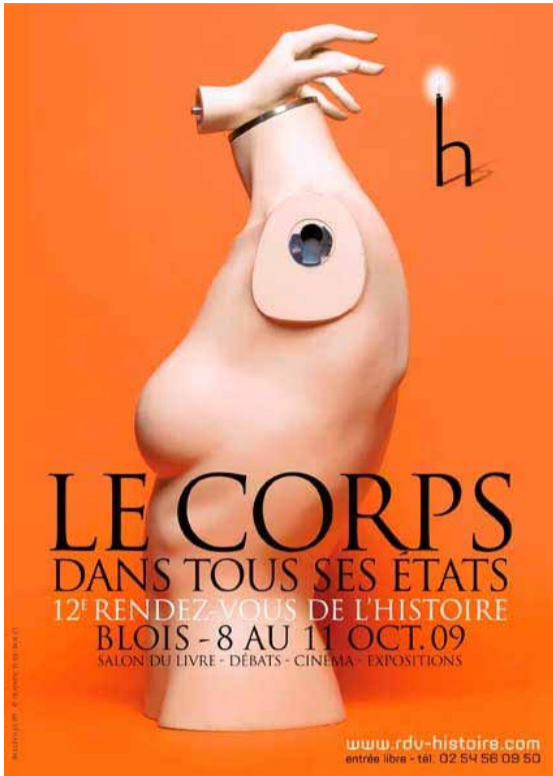
la quasi-totalité des gares régionales bénéficie d'un ou plusieurs abris à destination des deux-roues
Tous les trains régionaux offrent de 3 à 8 places (voire plus sur certaines lignes TER) réservées aux vélos.





sur les lignes

À Blois, rendez-vous avec l'histoire !



Du 8 au 11 octobre, les 12^e Rendez-vous de l'Histoire croiseront les regards de spécialistes – scientifiques, journalistes, historiens, etc. – autour du thème du corps, « qui fait l'objet d'un fort engouement intellectuel », explique Aurore Guidez, coordinatrice scientifique de l'événement. Des débats sur la peau, le vêtement, la pudeur, l'éducation, la danse..., mais aussi sur l'actualité comme les épidémies ou la crise. Un salon européen du livre, un cycle cinéma, des cafés et dîners historiques et des expositions compléteront le programme. Pour encourager l'événement, la Région Centre met en place une tarification unique de 4 euros du 9 au 12 octobre pour tout trajet aller-retour effectué dans la journée à destination de Blois. Renseignements dans les gares et boutiques SNCF de la région Centre.



à la ligne

À la une de votre journal régional



Centre, le magazine du Conseil régional, vous propose dans son sixième numéro : un dossier qui s'intéresse à la question « Pourquoi se sont-ils installés en région Centre ». Découvrez le portrait de ces Français ou de ces expatriés qui ont cédé aux charmes de notre contrée. À lire aussi : une rencontre avec Harry Roselmack, présentateur du journal télévisé de 20h, qui a fait ses études de journalisme à Tours. Ainsi qu'un zoom sur le nouveau lycée du Subdray, dans le Cher, labellisé Haute Qualité environnementale.



en première ligne

En direct de la Commission permanente

Plusieurs gros dossiers transport ont occupé les élus régionaux au cours de l'été.

Un TGV Grand Centre en projet

La ligne grande vitesse Paris-Lyon arrivera à saturation d'ici quelques années, son doublement est d'ores et déjà envisagé. Cette nouvelle infrastructure ferroviaire pourrait avoir un impact positif pour les territoires concernés. Pour préparer le débat public qui devrait avoir lieu en 2010, des études de fonctionnalité permettant d'engager ce débat sont nécessaires. Compte-tenu de l'enjeu pour la desserte de l'Orléanais, des départements du Cher et de l'Indre, la Région participera au financement de ces études. Objets d'une convention signée entre RFF, l'Agence de financement des infrastructures de transport de France et les 5 régions traversées (Auvergne, Bourgogne, Centre, Île-de-France et Rhône-Alpes), ces études coûteront 366 667 euros à la Région Centre.

Études et travaux sur l'autoroute ferroviaire Atlantique

Conçue comme une alternative au tout routier en matière de transport de marchandises, l'autoroute ferroviaire Atlantique devrait être mise en service en 2011 conformément aux souhaits des pouvoirs publics. En attendant, l'heure est aux études et travaux pour la mise aux gabarits, du sud de l'Aquitaine au sud de l'Île-de-France, des deux itinéraires retenus. Concernée au premier chef, la Région Centre participera à ces études à hauteur de 250 000 euros.

Transport à la demande dans l'Indre

Dans l'Indre, le transport à la demande est généralisé depuis septembre 2008 sur chaque ligne du

réseau départemental, offrant ainsi aux habitants un accès très souple aux principales villes du département. Le service fonctionne sur réservation téléphonique, jusqu'à trois heures avant l'heure de départ ou d'arrivée grâce à un numéro vert gratuit pour le voyageur. La subvention de 1,45 million d'euros accordée par la Région Centre permettra au Département de mettre en place de nouveaux services à la demande afin de mieux répondre aux besoins de transports collectifs des habitants de l'Indre.

Mobilité durable dans le Loiret

Pour améliorer l'attractivité des transports collectifs dans le Loiret, la Région Centre a décidé d'attribuer au Département une subvention de 78 000 euros pour la réalisation de l'étude du Schéma départemental des déplacements. Ce document cadre constituera pour la collectivité et ses partenaires une aide à la décision permettant de définir les investissements prioritaires à mettre en œuvre et d'en définir les (inter)modalités.

Maintenir et développer le fret ferroviaire

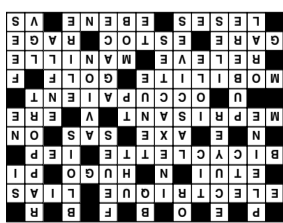
Vétustes, les 360 kilomètres de voies dédiées au transport de marchandises en région Centre nécessitent d'importants travaux de remise à niveau. Au risque selon leur propriétaire, Réseau Ferré de France, de fermer d'ici cinq ans. Pour maintenir et développer l'activité fret ferroviaire en région Centre, 30 millions d'euros sont ainsi consacrés à la rénovation de ces lignes et de leurs équipements dans le Contrat de Projets État-Région. Mises à l'étude grâce à la subvention régionale de 1,3 million d'euro votée le 10 juillet dernier, les lignes Orléans-Sully-sur-Loire, Orléans/Pithiviers, Châteauroux/Buzançais et La Guerche/Marseille-lès-Aubigny seront les premières à bénéficier de ce traitement de faveur.



jeu en ligne

Parcours fléché

Entre deux arrêts en gare, amusez-vous à remplir cette grille de mots fléchés. Lisez attentivement Interlignes, les réponses aux définitions en rouge se trouvent dans votre magazine. Bon voyage !



Solution du jeu

ENTRIÈRE COURANT OU PILE	APPRENTI CHEVALIER TOUT LE RESTE	MÉTAL OBSESSION	BEQUEREL EN A BRÈGE ERRONÉES	DÉFUNTES STÉRILISE	L'HISTOIRE À RENDEZ- VOUS	COMPTE- RENDU	HAUT DE GAMME
					ATTACHAS		
GARE PETITE REINE		SENSUELLES		POÈTE FRAN CAIS COSTUME		RAPPORT MATHÉ- MATIQUE	
					= SCIENCES PO TRANSPORT AÉRIEN		NÉGATION
SNOB	ADOLESCENT	ORIENTA- TION AMÉE D'HERCULE		PETIT PASSAGE TRAVAUX PRATIQUES		VAGUE SUIJET GONFLA	
				IRRITE		PÉRIODE CHOISIR	
DÉPLA- CEMENT FACILE	VERBAL	PRENAIENT LA PLACE TERRES CENTES					MAGICIENNES
				JEU DE BALLE PÉTIOLETTE			ABRÉVIATION FERROVIAIRE
INVENTAIRE STATION				CAPITALE ASIATIQUE ÉQUERRE			
		LONGUE ÉPÉE				VAINCUE PAR PÂTEUR	
BLESSÉS			LA COULEUR DE L'ESCLA- VAGE				OPPOSITION LATINE

© http://www.fortissimots.com